

Compte Rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 21 Octobre 2019 à 20H30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.

Membres présents : Yves MOREAU, Jean Louis PUJOLS, Philippe MOUSSEAU, Sylvette FORT, Danielle GRANDCOIN, Albert POUMEAUD, Sophie DELAGE, David CHABASSIER, Nadine BINETRUY-MEYER

Absents/Procuration à : Camille DUBOIS (Yves MOREAU) Nadine ELOI (Jean Louis PUJOLS), Sylvie LARUE (Philippe MOUSSEAU), Élodie REBEYROL, Cédric MADRONNET, David SAUTET.

Public : 3 personnes **Secrétaire administrative :** Sandrine DELTEIL **Secrétaire de séance :** Jean Louis PUJOLS.

La séance est ouverte par Mr Le Maire, après avoir salué le public. Jean-Louis Pujols est élu secrétaire de séance et procède à la lecture des dernières délibérations. L'ordre du jour est rappelé :

1-Les Travaux en cours :

<La pose des plaques de numéros des habitations est quasiment terminée. Quelques détails sont à parfaire, une commande supplémentaire est partie pour compléter certains manques. Tout devrait être terminé avant la fin de cette année.

<les Kakémonos ont été déposés. Ceux qui sont abimés seront réparés pour être réutilisés l'an prochain.

<Ancienne bibliothèque : la peinture a été refaite dans ce local qui devrait recevoir des œuvres de Mme Clergerie.

<Œuvres de Mme CLERGERIE : elle nous cède gratuitement une collection de 35 statues qui seront exposées dans le bourg de Hautefort. Une première série est à disposition et sera disposée au fur et à mesure afin de créer un « Chemin de Sculptures ».

<NRO, Nœud de Raccordement Optique. Il sera installé sur la Zone des Broussilloux et inauguré les 20 ou 21 novembre en présence de Mr Le Président du Département.

<Eglise de Saint Agnan : la porte d'entrée et la porte des morts ont été changées. La couleur de la peinture a été choisie en collaboration des ABF.

2-Musée de la Médecine : cette saison a vu 5500 visiteurs au Musée.

3-Locations :

<Salle paroissiale : depuis le décès du Père Otto Steiner, le logement a été libéré. La paroisse St Eloi des Forges a demandé d'avoir un local pour leurs activités (catéchisme, réunions locales, etc.). L'ancienne salle de classes étant libre, ils ont accepté de la prendre à leur disposition. Un loyer de 100,00 €uros sera demandé. Des travaux devront être réalisés. Une participation de la Commune à hauteur de 1 891,00 €uros est décidée.

<Appartement Place Eugène Le Roy : le bail est renouvelé pour 1 an et 375,00 €uros en attendant le remplacement des menuiseries bois.

<Licence IV : la location au restaurant Les Petits Plaisirs est arrêtée suite à leur fermeture. Elle redevient à disposition de la Commune.

<Demande de location : la Société DE DICTO demande à la Commune un local pour effectuer des formations une fois par mois. La Commune va proposer un bureau.

<Affermage de la Foire : renouvellement avec les Ets FRERY pour la gestion de la foire du 1^{er} Lundi. 100, 00 €/an.

<Salle prêtée à Mme PARISSÉ pour un marché de Noël : accepté.

<Théâtre « Le ROUGE IDEAL » : demande de salle pour répétitions : voir La Grange Neuve ou la Mairie Annexe.

<Salle prêtée à Mme PARISSÉ pour un marché de Noël : accepté.

4-SDE24-Syndicat Départemental des Energies de la Dordogne :

<effacement des lignes à La Genèbre, 1^{er} Tranche. La seconde se fera en suivant. 20 071,50€ à la charge de la Commune pour les lignes téléphoniques. Resteront, sur la Commune, à effacer les lignes sur Beauvieux, Pialot, Le Buisson.

<modification des Statuts suite à la création des Communes Nouvelles. Le SDE intervient sur tout le Département.

5-Bourg de Hautefort-2^o Tranche :

Cette tranche de travaux concerne les Avenues Sylvain Floirat et Jacques Maigret jusqu'à la Maison de Retraite. L'entreprise choisie, seule à postuler, est LAGARDE ET LARONZE de Terrasson. Le coût total devrait s'élever à 572.975,00 €uros ht. Les travaux débuteront en janvier 2020. En attendant, le SIAEP effectuera les travaux concernant l'eau potable afin que tout soit réalisé juste avant les travaux d'aménagement.

6-Personnel Communal :

<Contrat CAE au service technique à échéance, demande de renouvellement.

<La Commune adhère au CDAS/CNAS pour 2020. Concerne les agents communaux.

<Dossier Véronique BROCARD/Prudhomme : il est nécessaire de prendre un avocat pour défendre les intérêts de la Commune. C'est Me LEMERCIER Alexandre qui est choisi, 1 800,00 €uros.

7-Divers :

<Indemnité du Percepteur : accepté pour 100,00 %.

< Hautefort-Saint Agnan : Commune Aidante ALZHEIMER : signature d'une charte.

<Cimetière de Saint Agnan : pose d'une plaque au Jardin du Souvenir afin que ceux qui répandent leurs cendres à cet endroit puissent être identifiés s'ils le souhaitent.

8-Les Adjoints :

<Jean-Louis PUJOLS :

-Baptiser la salle du rez-de-jardin : Salle de la Jumenterie.

-Carte de la Commune en fabrication : le dossier avance. Les photos ont été fournies ainsi que la liste des voies communales et des lieux-dits.

- Un point sur la pose des plaques de numéros fait en début de réunion.
- GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des risques des inondations. Une réunion a été organisée par le Syndicat qui en a la charge à Cherveix-Cubas.
- Réunion du SIAEP pour les travaux du bourg de Hautefort concernant l'eau potable.
- <Philippe MOUSSEAU :**
- Groupe Scolaire : des petits travaux sont prévus pendant les vacances scolaires.
- Les élections des parents d'élèves ont eu lieu. Les résultats seront dans le prochain BIM.
- <Sylvette FORT :**
- SMCTOM : Bureau du 2 octobre : la pose des conteneurs est programmée : ce seront des colonnes qui seront mises en place par le Syndicat. 7 endroits sont prévus.
- BIM : l'état civil n'est plus indiqué suite au RGPD, protection des données. Les personnes qui souhaiteront une mention devront le demander explicitement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.